Fiche de données de sécurité
hydroxyde d'aluminium

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom commercial :	hydroxyde d'aluminium
Formule chimique :	$Al(OH)_3$
Utilisation recommandée :	Recherche et développement scientifiques
Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Matériaux avancés de Stanford
	23661 Birtcher Dr. Lake Forest, CA 92630USA
Téléphone	: +1 (949) 407-8904
Fax	: +1 (949) 812-6690
Numéro de téléphone d'urgence	: +1 (949) 407-8904

2. Identification des dangers

Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :
H315 : Provoque une irritation cutanée
H319 : Provoque une grave irritation des yeux
H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence :
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/vapeurs
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage
protection
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos.
dans une position confortable pour respirer
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
continuer à rincer
P405 : Magasin fermé à clé
P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementations locales/régionales/nationales/internationales

Cotes de santé HMIS (0-4) :

Santé:	1
Inflammabilité :	0
Physique:	1

3. Composition

Famille chimique :	Non-métal
Noms supplémentaires :	trihydroxyde d'aluminium

Hydroxyde d'aluminium ($Al(OH)_3$):

Pourcentage:	100 % en poids

Numéro CAS :	21645-51-2
CE #:	244-492-7

4. Procédures de premiers secours

Traitement général :	Consultez un médecin si les symptômes persistent.
Traitement spécial :	Aucun
Symptômes importants :	Aucun
Inhalation:	Transporter la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
	Garder le patient au chaud. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion:	Consultez immédiatement un médecin.
Peau:	Laver immédiatement la zone affectée avec un savon doux et de l'eau. Retirer tout
	vêtements contaminés. Consultez immédiatement un médecin.
Yeux:	Rincer les yeux à l'eau en clignant fréquemment des yeux pendant plusieurs minutes. Retirer
	Porter des lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité :Ininflammable

Moyens d'extinction :	Aucune restriction particulière – utiliser un agent extincteur approprié pour matériaux environnants et type d'incendie.
Procédure spécifique de lutte contre l'incendie :	Utiliser un appareil respiratoire autonome à masque intégral avec protection complète.
	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Voir la section 10 pour les produits de décomposition.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Si du matériel est libéré/déversé :	Portez un équipement respiratoire et de protection approprié spécifié dans Informations spéciales sur la protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées. Isoler la zone de déversement et assurer une ventilation adéquate. Aspirer le déversement à l'aide d'un filtre à air HEPA (haute efficacité) et le placer dans un récipient fermé pour élimination. Veiller à ne pas soulever de poussière.
Précautions environnementales :	Isoler les eaux de ruissellement pour éviter la pollution de l’environnement.

7. Manutention et stockage

Conditions de manipulation :	Bien se laver après manipulation.
Conditions de stockage :	À conserver dans un endroit frais et sec, dans un récipient hermétiquement fermé. Ne pas conserver
	avec des acides. Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des matières et des conditions énumérées à la section 10.
Travaux/Entretien hygiénique :	Ne pas consommer de tabac ni de nourriture sur le lieu de travail. Se laver soigneusement avant
	Ne pas manger ni fumer. Ne pas souffler la poussière des vêtements ou de la peau avec de l'air comprimé.
Ventilation:	Assurer une ventilation suffisante pour maintenir la concentration à ou en dessous
	limite de seuil.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition admissibles :	5 mg/m^{3}en Al, fraction respirable, valeur à long terme
Valeur limite du seuil :	1 mg/m^{3}en Al, fraction respirable, valeur à long terme

Équipement spécial :	Hotte chimique fonctionnant correctement, conçue pour les produits dangereux produits chimiques et ayant une vitesse frontale moyenne d'au moins 100 pieds par minute.
Protection respiratoire :	respirateur anti-poussière
Gants de protection :	Gants en caoutchouc nitrile d'une épaisseur minimale de 0,11 mm
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité ou lunettes de protection
Protection du corps :	Vêtements de travail protecteurs. Portez des chaussures fermées et des bottes longues. manches/pantalons.

9. Caractéristiques physiques et chimiques

Couleur	Blanc
Formulaire:	Granulés, poudre
Odeur:	Inodore
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Point d'ébullition :	N / A
Point de fusion:	300°C
Point d'éclair:	N / A
Température d'auto-inflammation :	N / A
Densité:	2,42 g/cc
Poids moléculaire :	78,0 g/mol

10. Réactivité

Stabilité:	Stable dans les conditions de stockage recommandées
Réagit avec :	Agents oxydants, acides forts
Conditions incompatibles :	Aucun
Produits de décomposition dangereux :	Fumée d'oxyde métallique, oxyde d'aluminium

11. Informations toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :	
Yeux:	Provoque une grave irritation des yeux
Peau:	Provoque une irritation cutanée
Ingestion:	Peut provoquer une irritation
Inhalation:	Peut provoquer une irritation
Chronique:	N / A
Signes et symptômes :	Nausées, vomissements, constipation
Conditions médicales aggravées :	N / A
Dose létale médiane :	2 000 mg/kg pour le rat par voie orale
Cancérigène :	CIRC : Aucun composant de ce produit n'est présent à des niveaux supérieurs ou égale à 0,1 % est identifiée comme probable, possible ou confirmée humaine cancérigène par le CIRC. NTP : Aucun composant de ce produit n'est présent à des niveaux supérieurs ou égale à 0,1 % est identifiée comme cancérigène connue ou anticipée par Protocole de transfert de technologie (NTP). OSHA : Aucun composant de ce produit n'est présent à des niveaux supérieurs ou égale à 0,1 % est identifiée comme cancérigène ou cancérigène potentiel par OSHA

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique :	Toxicité pour les poissons - Test semi-statique NOEC - Salmo trutta - > 0,07 mg/l - 96 h (Ligne directrice 203 de l'OCDE) Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques – test statique NOEC - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 0,005 mg/l - 48 h (Test OCDE) (Ligne directrice 202) Toxicité pour les algues, test statique NOEC - Pseudokirchneriella subcapitata (algues) - > 0,004 mg/l – 72 h (Ligne directrice 201 de l'OCDE)
Toxicité par bioaccumulation persistante :	N / A
Très persistant, très bioaccumulable :	N / A

Remarques :	Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités atteindre le sol.
	eau, cours d'eau ou système d'égouts Ne pas laisser le matériau être rejeté dans l'environnement sans précautions appropriées. permis gouvernementaux. Éviter le transfert dans l'environnement

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

14. Données sur les transports

Dangereux :	Non dangereux pour le transport.
Classe de danger :	N / A
Groupe d'emballage :	N / A
Numéro ONU :	N / A
Nom d'expédition correct :	N / A

15. Informations réglementaires

Article 302 Extrêmement dangereux :	No n
Article 304 Quantités à déclarer :	N / A
Sec 313 Produits chimiques toxiques :	No n

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée conjointement avec les fiches techniques. Elle ne les remplace pas. Les informations fournies sont basées sur nos connaissances concernant ce produit au moment de sa publication. Elles sont données de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques potentiels encourus en cas d'utilisation du produit à d'autres fins que celles prévues. Ceci ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation du produit. L'objectif des réglementations obligatoires mentionnées est d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations concernant l'utilisation de produits dangereux.

Dernière révision du document : 29/01/2019